



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ARTICLES L2121-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du conseil municipal, en session ordinaire, qui aura lieu :

**le 2 décembre 2024 à 21 heures
à la mairie annexe de Port Leucate.**

ORDRE DU JOUR

A - APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET INFORMATION SUR LES DECISIONS

- 1 - Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 19 octobre 2024.
- 2 - Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal.

B - AFFAIRES GENERALES / INTERCOMMUNALITE

- 1 - Grand Narbonne - Rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité des services publics
 - 1.1 Service public de l'eau potable et de l'assainissement
 - 1.2 Service public de la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés
- 2 - Prolongation du bail à construction du foyer « Rec de l'entrée » - Habitat Audiois
- 3 - Office municipal de Tourisme - Comité directeur – Remplacement d'un membre
- 4 - Autorisations d'exécution - mandat spécial

C - MESURES D'ORDRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

- 1 - Services mutualisés 2024 - Refacturation du budget principal aux budgets annexes
 - 1.1 Refacturation du budget principal au budget annexe « Régie municipale du Port »
 - 1.2 Refacturation du budget principal au budget annexe « Camping et Aires de camping-cars »
- 2 - Budget 2024 – Décision modificative - Budget principal
- 3 - Autorisations de programme et crédits de paiements pour la réalisation d'investissements pluriannuels pour diverses opérations



- 4 - Autorisation pour 2025 du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024.
- 5 - Budget annexe « campings-Aires de camping-cars » : amortissements
- 6 - Débat d'orientations budgétaires 2025 concernant le budget principal et les budgets annexes.

G – QUESTIONS DIVERSES

A Leucate, le 25 novembre 2024



Michel PY
Maire de Leucate

Publié sur le site internet le 26 novembre 2024.